



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E45077

VALABLE JUSQU'AU 06/10/2026

ÉDITÉ LE

21/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Raison sociale : BZH SARL

Sigle : BZH

17 RUE DE VERDUN

94220 CHARENTON-LE-PONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL B 452258817

Siret : 452 258 817 00033

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2110411

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 194328484 X 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 194328484 X 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 01 48 73 40 86

Fax : 01 48 73 61 39

Portable :

Site Internet : www.bzhbatiment.fr

E-mail : bzh@bzhbatiment.fr

Responsabilité légale :

GIDON BENJAMIN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/10/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	07/10/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	07/10/2025
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/10/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	07/10/2025
o Fenêtres de toit	07/10/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/10/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/10/2025
o Isolation des combles perdus	07/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.